

COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 2^e TRIMESTRE 2023 /2024
Date : 22/02/2024

Membres présents :

Professeurs des écoles : Mmes KONIECZNY, KUS, LOPVET, LUMIA-PEREIRA, GOMES .

Professeur des écoles remplaçants : (ZIL, Brigade de circonscription, Brigade départementale) : /

Représentants des parents d'élèves :

Membres titulaires : Mmes FORICHON ,KIEFER et PARISSET

Membres suppléants :

Représentants de la municipalité :

M. FALCHI , maire

Mme VIAL (Ajointe chargée des affaires scolaires)

Autres personnes

-Membres du G.A.P.P :

-ATSEM :

-Médecin scolaire :

-Infirmière scolaire :

-Assistante sociale :

-Maître assurant des cours de langues et cultures d'origine aux élèves étrangers :

-Animateurs agréés d'activités complémentaires : Mme VOELLINGER ,directrice du périscolaire

Membres absents excusés :

- Inspectrice de l'Education Nationale : Mme SOMMERLATT

- Représentant de la municipalité : M. FALCHI, maire

- Représentants des parents d'élèves : Mmes DUHR et GONZALES,M. SABIR

Le secrétaire de la séance :

Mme GOMES



Le Directeur d'école

Président du conseil d'école

Mme GOMES



La séance débute à 17h00.

1. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

L'école fonctionne avec une dérogation quant à l'organisation de la semaine scolaire.

En effet, le cadre général fixé par décret du 24 janvier 2013 organise la semaine scolaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin.

Nous fonctionnons dans les 2 écoles de la commune avec une dérogation, et la semaine d'école est organisée sur 4 journées (soit 8 demi-journées)

Nous souhaitons poursuivre avec cette organisation et conserver les horaires actuels (8h15-11h15 et 13h15 -16h15) pour les 3 prochaines années.

Le document doit parvenir à l'inspection pour le 15 mars au plus tard.

Nombre de Votes pour :8

Nombre de Votes contre :0

Nombre d'Abstention : 2

2. Inscriptions pour la rentrée 2024.

Elles auront lieu en mairie pour les élèves nés en 2021 et pour les nouveaux arrivants souhaitant inscrire leur enfant à l'école maternelle courant mars. (Voir information sur panneau Pocket)

Les documents nécessaires :

- Une copie du livret de famille
- Une fiche de renseignements à compléter.

Après ces démarches administratives, la directrice contactera directement les familles afin de fixer un rdv permettant de finaliser l'inscription à l'école.

3. TRAVAUX/SECURITE

Suite aux chutes de températures et à un problème de porte d'entrée, il y a eu un problème de chauffage dans la classe de Mme LOPVET (bungalow), ainsi que dans la classe de Mme KUS.

La mairie a fait intervenir la société IDEX (contrat entretien chauffage au niveau de l'école) afin de résoudre le problème.

M. FALCHI est conscient des problèmes de température dans le bungalow et s'en excuse. C'est un bâtiment ancien mal isolé.

La porte d'entrée laisse passer l'air et n'est plus étanche : Un devis a été demandé pour changer la porte d'entrée.

Le coût étant élevé, un 2^e devis a été demandé.

Nous demandons à la mairie d'anticiper le problème des fortes chaleurs (40 degrés en septembre dans le bungalow à la rentrée 2023.)

Travaux à prévoir :

- Problème WIFI : la mairie va demander le passage d'un technicien)
- Nettoyer la cour (feuilles, terre dans les coins, poubelle)
- Banc élève à réparer (vis)

4. BESOINS

- 1 PC en panne : la mairie va s'en occuper.

- L'école aimerait être équipée de TNI (tableau Numérique Interactif) : cela permet de travailler la motivation des élèves, l'interaction, la manipulation.

M. le maire demande quelles sont les classes concernées : toutes les classes aimeraient être équipées, peut-être pourrions-nous commencer par les classes avec les Grandes sections.

Madame Gomes propose de se renseigner pour monter un projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble) permettant d'obtenir des subventions.

5. PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE = PEAC

Les spectacles et sorties programmés rentreront dans le parcours de l'élève sur les 3 ans de maternelle.
Ce document suivra l'enfant à l'école élémentaire.

- **Maternelle au cinéma :**

▪ Les élèves de grande section se rendent au cinéma cette année dans le cadre d'un projet.

Ils ont déjà assisté à 2 séances ; la 3^e aura lieu le 24/05.

L'APE participe à hauteur de 230€.

Il reste 5€ par séance à la charge des familles.

▪ Les élèves des classes de Mme KUS et LOPVET se rendront également au cinéma dans le cadre du programme ALONZANFAN, le mardi 02/04 dans la matinée.

Le coût total de cette sortie s'élève à 521€.

Mme Gomes sollicite une aide financière de l'APE afin d'équilibrer le reste à charge des familles à la même hauteur que la sortie des Grands.

Il faudrait une participation de 165€ de l'APE, soit 5€ par élève, l'école donnerait 5.78€ par élève (grâce à la subvention sortie scolaire de la mairie) et 5€ pour les familles.

- Concernant la sortie au Parc de SAINTE -CROIX, envisagée pour l'ensemble de l'école, nous n'avons toujours pas reçu de réponse à nos différentes demandes.

- **Bilan marché de Noël :**

Nous remercions le périscolaire pour son accueil et pour l'aide financière apportée lors de l'organisation du marché de Noël (bénéfices crêpes, chocolats, photos).

Merci pour leur accueil et l'organisation.

Nous étions ravies de nous rencontrer et d'échanger dans un autre cadre qu'à l'école.

De plus, l'école a réalisé un bénéfice de 750€.

6. **Questions des parents : pas de questions**

Séance levée à 18h00.